

La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Laat (*haar*) *af* ! » (« Laisse-la = ôte tes mains d'elle ! »).

On y trouve un infinitif construit sur « **LATEN** » et verbe dit à « *particule séparable* », « **AFLATEN** » qui, à la deuxième personne de l'impératif (comme à la deuxième personne de l'indicatif présent : « Je laat (*haar*) *af* ! »), exige le **REJET** de la « *particule séparable* » « **AF** », derrière le complément éventuel (« *haar* »), à la fin de la phrase.

Voir phénomène du **REJET**, entre autres :

<http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes>

